



## Fin de location gérance suite à escroquerie.

Par **youngdreamer**, le **01/02/2022** à **10:27**

Bonjour,

Je ne sais pas si je me trouve dans la bonne rubrique et je vous prie de m'excuser si ce n'est pas le cas.

Je vous écris car mes parents possèdent un hôtel restaurant qu'ils ont mis en location-gérance la saison dernière.

Les gérants n'ont pas versé le dépôt de garantie ni n'ont payé le moindre loyer. Ils n'ont également pas payé les différents fournisseurs (EDF, linge, Pisciniste).

Ils ont abandonné l'hôtel en milieu de saison après avoir retourné l'ensemble des lieux et volé dans nos affaires personnelles pour laquelle une plainte a été déposée.

Ils auraient déjà fait le coup à d'autres hôteliers...

Mon père n'est pas en mesure de s'occuper de cela suite à des soucis de santé, aussi je me tourne vers vous pour savoir ce que nous devrions faire pour mettre fin au contrat et rouvrir l'établissement pour la saison qui vient.

Je ne sais pas si ces premiers éléments vous suffiront pour y voir clair, je vous avoue qu'il est très difficile pour ma famille d'obtenir la moindre information de mon père qui s'est enfermé dans une forme de mutisme/ dépression.

La situation ne peut pas rester en l'état et nous sollicitons humblement vos éclairages afin d'avancer pas à pas, lentement mais sûrement.

Je me tiens évidemment à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Merci de l'attention que vous témoignerez à notre demande.

Bien cordialement,

Baptiste

Par **Marck.ESP**, le **01/02/2022** à **18:03**

Bonsoir

Il n'y a pas beaucoup de pistes à suivre, autre que de voir un avocat en droit des affaires.

Par **Hebsinho**, le **31/03/2022** à **21:38**

Bonsoir, tout d'abord je voulais vous dire que je compatis à votre situation.

J'ai lu votre message, ainsi que le commentaire précédent, et je suis d'accord il faudrait vous tourner vers un avocat spécialisé.

Si vous le désirez je connais un avocat spécialisé dans le droit des affaires et droit des sociétés depuis plus de 20 ans, également enseignant à l'université.

Je reste à votre disposition si besoin, sc176pro a gmail . com

J'espère pour vous un dénouement favorable.

Cordialement.